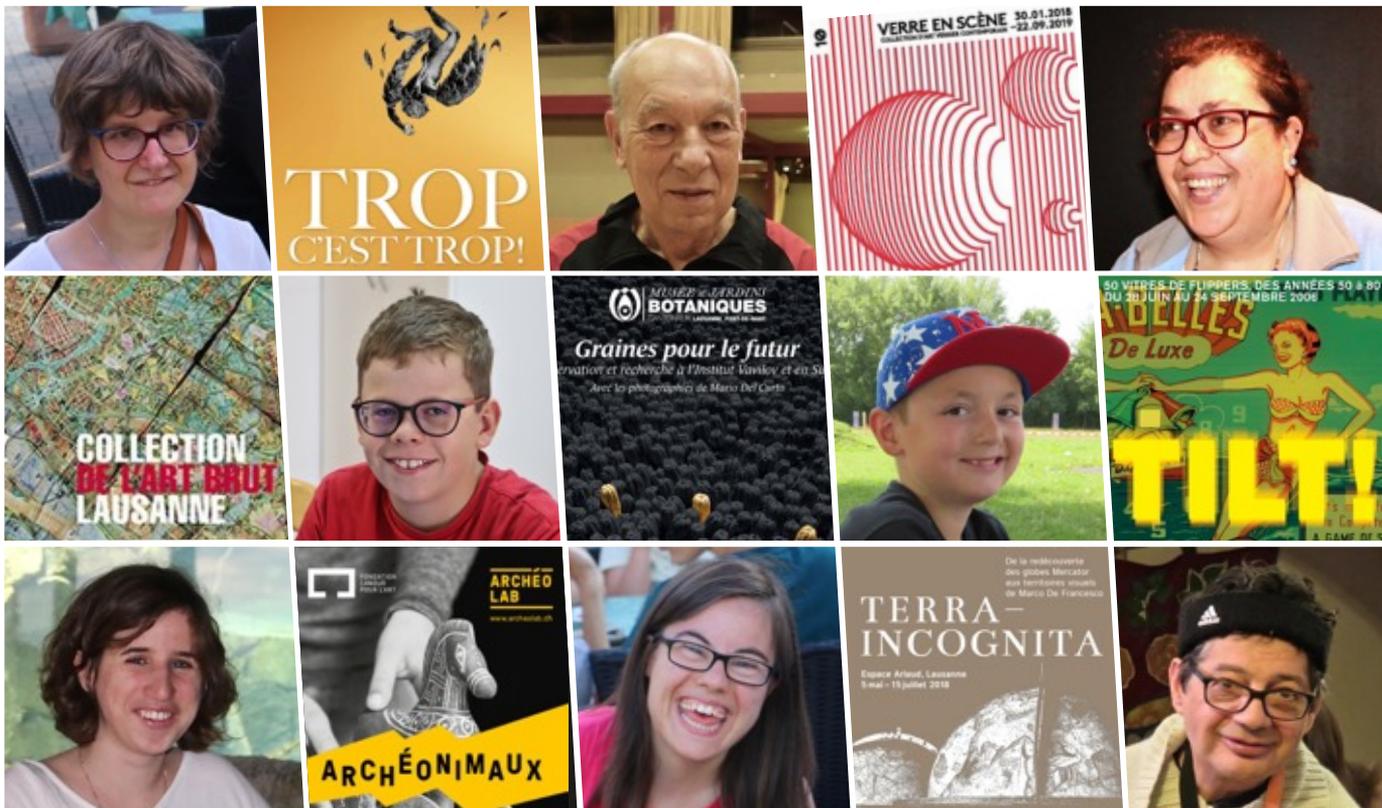


Solidarité- Handicap mental

Rapport annuel
2017





Introduction

Weiwei au Musée des Beaux-Arts ; le dernier film des frères Coen ; l'Observatoire astronomique ; les enjeux de l'agriculture ou la profession de pédiatre ; la nuit des Musées ; le Village lacustre de Gletterens ; les élections cantonales ; ça vous parle ? A notre public aussi ! Soif de culture, de sorties, de découvertes. Ça tombe bien, car c'est l'un des but de notre association : rendre la culture accessible à **toutes** et à **tous**. Créées en 2015, nos sorties culturelles cartonnent : de 46 participants, nous sommes passés à 108 en 2017. Outre ces résultats réjouissants, nous constatons l'enthousiasme des intervenants que nous sollicitons, qui font preuve d'une grande motivation pour partager leur passion, tant avec des enfants, des jeunes ou des adultes présentant une déficience intellectuelle. Aussi avons-nous choisi de leur donner la parole dans ce rapport annuel, une façon de montrer que l'inclusion progresse.

*Isabel Messer,
Secrétaire générale*



Sorties culturelles - avoir accès à la culture

Solidarité- Handicap mental 2017

En juin 2017, 19 étudiants handicapés sont allés observer les étoiles à l'Observatoire de Lausanne et 20 autres, le tout nouvel Aquatis. Les lieux culturels font de plus en plus d'efforts pour attirer tous les publics : audio-guides, bornes interactives, médiateurs culturels, les musées ne sentent plus la naphtaline !

Une évidence ? Et bien non, pas pour la Confédération ! Preuve en est la circulaire de l'art. 74.LAI permettant le subventionnement de la formation continue des adultes en situation de handicap, qui dit : « *Ne sont pas considérés comme des cours, la visite d'expositions, l'assistance à des représentations et tout autre visite.* »

D'un autre côté, la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU, ratifiée par la Suisse, stipule que « *Les États reconnaissent le droit des personnes handicapées de participer à la vie culturelle, sur la base de l'égalité avec les autres, et prennent toutes les mesures appropriées pour faire en sorte qu'elles (...) aient accès aux lieux d'activités culturelles.* » Avec sa réglementation obsolète, l'OFAS établit clairement une discrimination des personnes en situation de handicap en considérant que la visite des musées n'est pas du registre de la formation. Alors que cette circulaire en est à sa xième révision, jusqu'à quand les organisations de personnes handicapées toléreront cette aberration ?





Myriam Valet
*Médiatrice culturelle
au Service des
affaires culturelles
(Etat de Vaud)*

Ancienne animatrice
et formatrice à
Solidarité-Handicap
mental

La **visite d'expositions** a-t-elle un rapport avec la formation ?

« **L**e musée est un lieu au service de la société, ouvert à tous, qui gère et transmet le patrimoine de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation.

En somme, le musée est un lieu où se lient savoirs et plaisir. Voir une exposition de musée nous permet, individus, quelles que soient nos singularités, de mieux appréhender notre passé et notre héritage culturel, et de mieux nous situer dans la société dans laquelle nous vivons et évoluons.

Visiter un musée, tout comme se rendre au théâtre ou pratiquer une activité artistique, soit participer à la vie culturelle de notre région, est en cela un acte de formation qui ne peut qu'être encouragé. »

Elections vaudoises - être citoyen

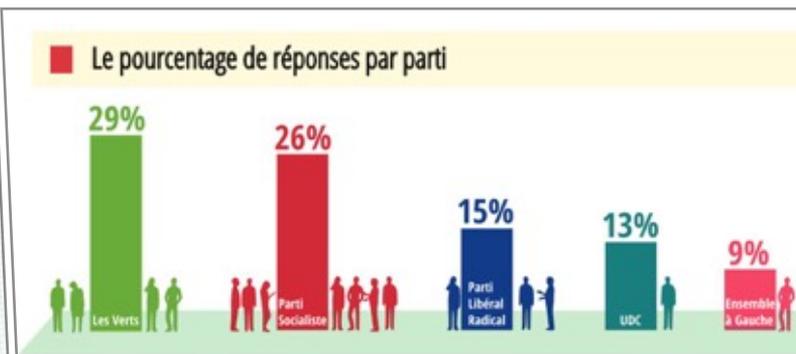
En mars 2017, les Vaudois ont élu leurs députés au Conseil d'État et au Grand Conseil. Notre groupe de personnes concernées par l'autodétermination n'a pas hésité une seconde avant de décider d'envoyer un questionnaire à l'ensemble des candidats.

L'originalité de la démarche a été dans le type de questions que nos collègues avec une déficience intellectuelle ont choisi de poser : connaissez-vous des personnes comme nous ? Est-ce que vous pensez qu'une personne avec une trisomie 21 peut avoir le droit de vote ? Plus de 100 candidat-e-s ont pris le temps de répondre à ce questionnaire. 71 % ignoraient que des enfants handicapés subissaient des mesures de contrainte dans des institutions vaudoises. Une candidate écologique a même demandé un rendez-vous

Solidarité- Handicap mental 2017

pour mieux connaître la réalité des personnes en situation de handicap.

Dans la ligne de cette expérience, nous avons proposé dans notre programme de cours FCPA un atelier de discussion sur les votations. Car oui, les personnes avec une déficience intellectuelle s'intéressent à la politique et certaines ont réussi à obtenir leur droit de vote, non sans combat. Nous connaissons l'exemple d'un Juge de Paix qui, dans un premier temps, n'a pas voulu rencontrer la personne qui demandait la révision de sa mesure tutélaire, au motif qu'elle était trisomique ! Cet adulte combatif et ses parents ont fini par gagner et ce nouveau citoyen ne manque aucune votation !





**Arnaud
Bouverat**

*Député au Grand
Conseil vaudois*

Membre de
Solidarité-Handicap
mental

Pensez-vous qu'il soit utile que les personnes avec une déficience mentale apparaissent sur **la scène politique** ?

« **L**a Constitution garantit l'égalité entre tous les êtres humains devant la loi et interdit toute discrimination. Dans la réalité, l'accès à la formation, à la culture, aux services publics, à l'administration et à la citoyenneté de manière plus globale sont un parcours du combattant pour les personnes en situation de handicap. Pour défendre ses droits et les étendre, il n'y a pas de moteur plus efficace que l'organisation des personnes les plus directement concernées. Au Parlement, on compte bien sur les représentant-e-s des locataires pour défendre les locataires, les groupes proches des syndicats pour les salarié-e-s.

Un changement de culture politique est nécessaire. Les cours d'initiation aux droit politiques donnés par le FCPA et des initiatives locales comme le Blabla vote dans le quartier de Chailly à Lausanne sont des premières étapes d'un long chemin vers une présence, une visibilité et une activité des personnes en situation de handicap sur la scène politique. »

Centre FCPA - se former

Au Centre de Formation Continue (FCPA), nous avons toujours accordé une place importante aux cours de culture générale. Pour quelles raisons ? Le public qui suit nos cours a, dans sa grande majorité, suivi un enseignement spécialisé. Les plus âgés n'ont même parfois eu droit à aucune scolarité. Nos participants n'ont ainsi jamais eu l'occasion d'apprendre l'histoire, la géographie, le civisme ou les sciences. Liste à laquelle nous pourrions rajouter la littérature ou la philosophie.

Certains enfants trisomiques, par exemple, n'ont jamais reçu un livre dans l'école qu'ils suivent actuellement et cela en dit long sur les représentations que certains ont de ce public. Cette discrimination explique en partie, pourquoi ces cours-là reçoivent souvent moins

Solidarité- Handicap mental 2017

d'inscriptions. Certains adultes avec une déficience mentale pensent en effet qu'ils ne sont pas capables d'aborder d'autres sujets que la cuisine ou la peinture. Cependant nous persistons, sachant qu'il faudra du temps pour combattre cette forme d'ostracisme. Aucun sujet n'est donc interdit dans nos cours du soir et nous recherchons les meilleurs spécialistes, capables de vulgariser leur savoir. Au fil des années, ont été abordées notamment l'histoire romaine, les origines de la Terre, les prévisions météo ou encore la connaissance des mammifères marins. Ce cours a remporté un immense succès pendant trois années consécutives et cela nous réjouit. Le signe positif d'une évolution ? Nous voulons y croire !





Fanny Pardo

*Guide naturaliste
spécialisée en
cétologie*

Formatrice et
collaboratrice à
Solidarité-Handicap
mental

Pensez-vous que **tous les thèmes peuvent être enseignés ?**

« **T**ous les thèmes peuvent être enseignés si les formateurs sont passionnés et font preuve d'une grande créativité. D'après mon expérience, nos cours ne doivent pas être barbant. Nous devons élaborer nos contenus en racontant une histoire qui incorpore les connaissances que nous souhaitons transmettre.

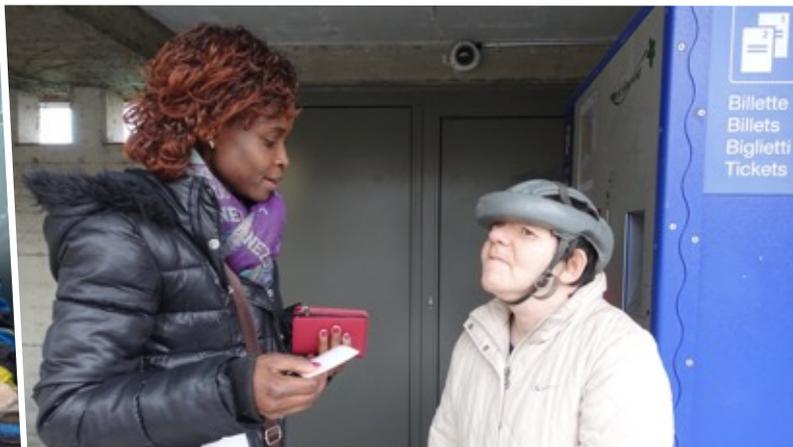
Il est également important de recourir à du matériel audio-visuel pour faciliter la compréhension de nos propos. Je dirais que le meilleur moyen est d'utiliser des films ou des documentaires qui permettent d'illustrer les notions importantes.

Je pense qu'il ne faut pas hésiter à aborder des concepts qui peuvent paraître difficiles au premier abord. L'important est que nous considérons les participants comme des personnes capables d'apprendre de nouvelles choses et de découvrir de nouveaux horizons. »

Espaces Libres - faire partie de la société

Un jour, un de nos participants, très âgé et handicapé, à qui nous demandions quel était son rêve, nous répondit : faire un tour en bateau. Nous avons alors régulièrement proposé des balades sur le lac à cet homme, durant les dernières années de sa vie.

Ce rêve vous paraît banal ? Pourtant il ne l'est pas pour notre public des Espaces libres. Quitter son environnement de tous les jours, sortir, voir du monde, battre des mains avec une fanfare, jeter des confettis, profiter d'une belle journée sur le lac, admirer la vue depuis le Train des Vignes, déguster des quatre heures



Solidarité- Handicap mental 2017

du terroir dans une ferme vaudoise, ce sont autant de rêves pour les 70 adultes sévèrement handicapés qui s'inscrivent chaque année.

Or, non seulement il est fondamental de tout faire pour améliorer la qualité de vie de ces adultes particulièrement dépendants, mais il est aussi important que le public en général croise ces personnes. Oui, elles font partie de notre société et ont aussi le droit de participer aux différentes manifestations publiques. Nous avons la chance de bénéficier d'un riche programme touristique, il nous incombe d'en faire profiter chacun-e.



Amina Noyer

*Etudiante à l'Ecole
supérieure de
tourisme (IST)*

A fait appel à
Solidarité-Handicap
mental pour son
mémoire

Vous réalisez un mémoire sur les personnes avec handicap mental et le **tourisme dans le canton de Vaud**. Que devraient faire les musées pour améliorer l'accès à leurs offres pour les personnes avec une déficience mentale ?

« **P**armi les musées contactés dans le cadre de mon étude, j'ai constaté que la plupart des prestataires de la région étaient favorables à l'idée d'un potentiel développement de leur offre. Dans un premier temps, je pense qu'il est essentiel de faire comprendre que l'adaptation des prestations découle d'un état d'esprit.

Le manque de connaissances dans le domaine du handicap mental freine souvent la démarche de se pencher pleinement sur le sujet. Néanmoins, une fois ce pas franchi, les différentes mesures d'ajustement imaginées ne sont pas impossibles. Le but premier est de faciliter l'accès au contenu de l'exposition. L'utilisation d'un langage facile, une signalétique visible et un personnel d'accueil sensibilisé sont déjà des solutions indéniables. »

Centres Aérés - être stimulé

Visites de musées: Centre Birdlife de la Sauge - Musée des inventions à Lausanne - Alimentarium à Vevey - Centre Pro Natura de Champittet - Musée de blé et du pain à Echallens - Arboretum du Vallon d'Aubonne - Musée Chaplin à Corsier-sur-Vevey - Village lacustre de Gletterens - Musée Clin d'ailes à Payerne

Sorties touristiques: Lavaux Express - Petit train de Nyon - tours en bateau avec la CGN

Activités découvertes: Visite de la police lausannoise - Leçon de danse Modern Jazz avec l'école Let's move et gymnastique - Atelier cirque avec l'Elastique citrique à Nyon - Concours de cuisine « Top chef » - Fabrication d'un roman photo - Lasergame à Lausanne

Activités sportives: Atelier grimpe au Cube à Romanel - Trampolines au Jumpark à Yverdon - Fitness au Let's Go Fitness à Lausanne - Bowling de Sévaz - Piscines et plages dans tout le canton - Mini-golf de Neuchâtel

Parcs de jeux: Happyland à Granges - Le Signal de Bougy - Urba Kids à Orbe

Activités avec des animaux: Balade avec les ânes à la Ferme des Osches - Activité cheval à Cheval Harmonie

S'agit-il d'un inventaire à la Prévert ? Presque, il ne manque que le raton laveur... En réalité ce sont toutes les activités, dont 9 musées et expositions, qui ont été proposées aux 41 enfants et adolescents qui ont participé aux centres aérés 2017.





**Sylviane et
Etienne
Dutoit**

Agriculteurs

Accueillent tous
nos publics depuis
bientôt 10 ans

Vous accueillez régulièrement nos clients dans votre Ferme du Bonheur. Pensez-vous que votre **accueil** est aussi bénéfique à ce public, y compris pour des personnes plus sévèrement handicapées ?

« **C'**est toujours avec un grand plaisir que nous accueillons tous les enfants, adolescents, adultes, ainsi que leurs accompagnants dans notre ferme. C'est un échange très enrichissant aussi bien pour eux que pour nous.

Pouvoir partager ces instants en compagnie de nos animaux est très important. Le contact, avec les chevaux, les vaches, les alpagas et bien sûr les chiens, les caresser, les nettoyer et pouvoir faire un petit tour à dos de cheval, poney ou âne, délie les visages, les sourires se dessinent sur leur visage et de les voir heureux et fiers de leur exploit nous fait chaud au cœur.

Merci pour ces instants de bonheur, de joie, de rires partagés. »

Semaine culturelle d'automne - découvrir

Découverte du métier d'agriculteur, atelier « cartes postales » et visite du Centre courrier de la Poste, initiation à la cyanotypie : quelques exemples d'activités de la Semaine culturelle d'automne. Mais au fond, comment procédons-nous pour réaliser un programme ? Prenons un exemple. Des amis connaissent une photographe, qui les initie à la cyanotypie. Le résultat est magnifique. Les contacts sont pris avec cette créatrice, qui est tout à fait partante pour partager sa passion avec notre public.

Solidarité- Handicap mental 2017

Elle accepte même de se déplacer avec tout son matériel pour faciliter les choses. Bis repetita. Les résultats sont magnifiques et prouvent que des adultes avec une déficience mentale peuvent suivre les mêmes activités que les personnes valides. D'ailleurs nos programmes pourraient s'adresser à tout le monde, l'important étant qu'ils soient variés et enrichissants. Notre association poursuit cette mission : stimuler l'intelligence et la curiosité de chacun.





Sabine Utz

*Historienne de l'art,
université de Genève*

Ancienne animatrice
et formatrice à
Solidarité-Handicap
mental

Vous avez notamment collaboré à l'exposition «Noblesse oblige» au Musée national suisse du Château de Prangins. Est-ce important pour vous que **les musées soient accessibles** aux personnes avec une déficience intellectuelle ?

« **O**ui : cela touche à la mission même du musée ! Les musées existent afin de permettre au public d'apprendre de nouvelles choses dans toute une variété de domaines, de la géologie à l'histoire de l'art en passant par la zoologie. Ceux-ci doivent donc chercher, par les textes et la mise en scène, à ce que toutes et tous puissent y faire des découvertes, à tout âge, et en y prenant autant de plaisir que possible.

Les objets eux-mêmes ont heureusement souvent déjà une force qui leur est propre, et qui peut toutes et tous nous toucher : pour certains ce sera une monnaie romaine, pour d'autres un tableau de Claude Monnet. A chacune et à chacun de valoriser ces différents regards, qui ont toujours quelque chose à nous apprendre ! »

Commission FCPA - Confier des responsabilités

**Solidarité-
Handicap mental** 2017

La Commission du Centre FCPA a été créée en 2017 et réunit 8 étudiants en situation de handicap. Leur première fonction a été de rencontrer les nouveaux formateurs et nouvelles formatrices engagés pour la saison 17-18. L'objectif est de montrer à nos collaboratrices-teurs que les personnes avec une déficience intellectuelle peuvent aussi être des employeurs. Leur prochaine tâche sera de réaliser un numéro de notre Journal sur le thème de la formation. La Commission sera dorénavant partenaire pour la réalisation du programme, le choix des cours et l'engagement des enseignant-e-s.



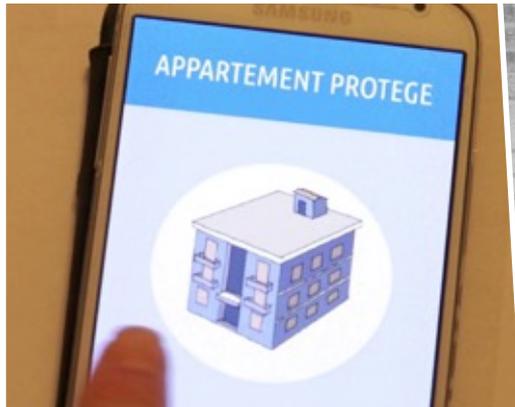
Réalisation d'un court-métrage - Militer en faveur de l'intégration

En 2017, Forum Handicap Vaud reçoit le mandat d'organiser une demi-journée sur la vie à domicile. Pour les associations, dont SHM, l'enjeu est important. La vie en institution est en effet encore trop systématiquement choisie, notamment par les familles qui se sentent rassurées par ce modèle. Il y a un véritable conditionnement dès l'enfance et nous assistons trop souvent à des placements de personnes qui auraient toutes les capacités pour une vie autonome.

SHM a ainsi réalisé un court métrage faisant le portrait de trois femmes correspondant à ce profil et démontrant que nous sommes encore loin de la

désinstitutionnalisation promise par le Plan stratégique. Parallèlement, notre P'tit Journal de fin d'année dénonçait l'exclusion d'institutions ou d'ateliers de personnes souffrant notamment de troubles du spectre de l'autisme. Le résultat de l'équation ? Des adultes autonomes et désireux de davantage de liberté que l'on garde et d'autres ayant besoin d'une prise en charge que l'on exclut.

Cherchez l'erreur ! Cette demi-journée n'a finalement pas eu lieu, ce que les associations membres du Forum ont vivement regretté. Le sujet reste pour autant d'actualité et devrait se concrétiser par un projet-pilote.

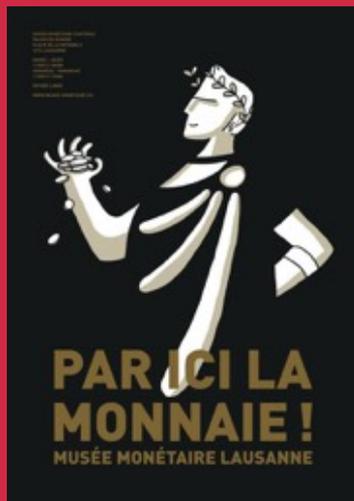


Les comptes

Solidarité- Handicap mental 2017

Bilan au 31.12.2017	2016	2017
Actif circulant		
<i>Caisse</i>	4'226.10	4'625.90
<i>Compte postal</i>	10'305.59	23'540.79
<i>Compte bancaire-BCV</i>	293'287.50	274'304.80
<i>Impôt anticipé à récupérer</i>	11.74	11.74
<i>Actifs transitoires</i>	78'986.35	60'388.15
<i>Avances prestations</i>	4'850.00	4'500.00
Total actifs circulants	391'667.28	367'371.38
Actis immobilisé		
<i>Matériel informatique</i>	4'155.10	885.90
<i>Garantie de loyer</i>	3'671.15	3'671.50
Total actifs immobilisés	7'826.25	4'557.40
TOTAL ACTIF	399'493.53	371'928.78
Passifs		
Capitaux étrangers à court terme		
<i>Passifs transitoires</i>	9'992.85	8'311.20
<i>Ecolages payés d'avance</i>	13'300.00	17'405.00
Total cap. étrangers à court terme	23'292.85	25'716.20
Fonds affectés		
<i>Fds.de réserve SHM - Prestations formation & loisirs</i>	173'588.64	160'588.64
<i>Fds.de réserve SHM - Projets pilotes</i>	114'291.90	109'291.90
Total fonds affectés	287'880.54	269'880.54
Capitaux propres		
<i>Résultat reporté 2016</i>	98'693.51	88'320.14
<i>Résultat de l'exercice</i>	-10'373.37	-11'988.10
Total capitaux propres	88'320.14	76'332.04
TOTAL PASSIF	399'493.53	371'928.78

Compte d'exploitation 2017	2016	2017
Produits		
Produits de prestations fournies	84'212.15	93'524.90
Contributions	475'145.30	478'336.40
<i>Subventions fédérales OFAS</i>	354'989.30	354'989.30
<i>Subventions cantonales DSAS/ SPAS</i>	40'193.00	41'880.50
<i>Subventions DSAS/SASH</i>	22'400.00	22'400.00
<i>Participation ESE-Service transports</i>	48'015.00	50'146.60
<i>Cotisations des membres</i>	9'548.00	8'920.00
Produits des dons	16'305.00	33'925.00
<i>Dons non attribués</i>	2'455.00	4'830.00
<i>Dons attribués</i>	13'850.00	29'095.00
Autres produits	19'218.85	743.60
Total produits d'exploitation	594'881.30	606'529.90
Coûts d'exploitation		
Frais de personnel	517'405.71	518'791.65
<i>Salaires</i>	441'202.51	438'768.90
<i>Charges sociales</i>	74'253.20	75'122.75
<i>Honoraires</i>	1'950.00	4'440.00
<i>Perfectionnement</i>	0.00	460.00
Autres coûts d'exploitation	102'848.96	117'726.35
<i>Frais généraux</i>	35'183.89	41'176.40
<i>Frais des prestations</i>	67'665.07	76'549.95
Total coûts d'exploitation	620'254.67	636'518.00
Résultat d'exploitation	-25'373.37	-29'988.10
<i>Prélèvement Fonds affectés SHM</i>	15'000.00	18'000.00
Résultat d'exploitation annuel	-10'373.37	-11'988.10



Affiche du Musée
monétaire cantonal



ABC-GESTION sa
BUREAU FIDUCIAIRE E. BIGNENS

1020 RENENS 1
Case postale 651

Av. des Baumettes 11
Tél. 021 635 11 71
Fax 021 635 67 41
E-mail: info@abc-gestion.ch

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale de
Solidarité-Handicap mental
Rue du Maupas 49
1004 Lausanne

Renens, le 25 avril 2018

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des fonds et annexe) de Solidarité-Handicap mental pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la norme Swiss GAAP RPC incombe au comité de Direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la norme Swiss GAAP RPC. En outre, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Annexe : comptes annuels

Membre de Fiduciaire Suisse

ABC GESTION SA

E. BIGNENS

Expert-réviseur agréé

Annexe aux comptes annuels 2017

1. But de l'association

Solidarité-Handicap mental est une association à but non lucratif, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle a pour but de promouvoir l'éducation et la formation, la prise en charge et l'intégration des personnes handicapées, quel que soient leur âge et le degré de leur handicap.

2. Principe de présentation des comptes

Les Etats financiers de Solidarité-Handicap mental ont été établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des obligations et aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Les comptes annuels fournissent une image correspondant à la réalité de la situation financière de la fortune et du résultat.

3. Evénements importants survenus après la date de clôture du bilan

Les présents comptes ont été approuvés par le comité de l'association en date du 19 avril 2018. En outre, ils seront soumis à l'Assemblée générale du 31 mai 2018. Aucun événement majeur n'est survenu après la date butoir du bilan.

4. Evolution des fonds spécifiques et provisions

Voir tableau ci-dessous

5. Description de l'objet et de l'utilisation des fonds de réserve

Fonds de réserve « prestations SHM » : ce fonds de réserve a pour but de soutenir les prestations de formation et de loisirs proposées par l'association aux enfants et aux adultes handicapés.

COMPTES DE MODIFICATION DU CAPITAL

Fonds affectés 2017	Etat initial au 1.1.2017	Recettes	Dépôt à terme	Transfert de fonds interne	Prélèvements	Etat final au 31.12.17
Fonds SHM -"Prestations formation et loisirs"	173'588.64	0.00	0.00	0.00	13'000.00	160'588.64
Fonds SHM -"Projets pilotes"	114'291.90	0.00	0.00	0.00	5'000.00	109'291.90
Total Fonds affectés	287'880.54	0.00	0.00	0.00	18'000.00	269'880.54

Fonds de réserve « projets pilotes » : ce fonds de réserve a pour but de soutenir des projets pilotes dont le but est d'améliorer la qualité de vie des usagers en situation de handicap, ainsi que de défendre les droits des personnes handicapées.

6. Composition du Comité de l'association

Marina Vadnaï, présidente
Valbert Pichonnaz, vice-président
Claude Kosinski, trésorière
Elisa Russo, membre
Gisèle Robin, membre
Blandine Leyvraz, membre

Les membres siègent à titre honorifique.

7. Rapport de performance

Solidarité-handicap mental publie un rapport d'activité qui remplit les caractéristiques du rapport de performance selon les normes Swiss GAAP RPC.

8. Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle se situaient entre 1 et 10 employés au cours de l'exercice sous revue, identique à l'année précédente.

9. Remarques sur certaines positions du bilan

Actifs transitoires : ils sont composés essentiellement de la contribution financière des institutions au Service de Transport, de la subvention du SASH pour les Centres aérés et de la contribution financière de Pro Infirmis Vaud au Centre FCPA.

Passifs transitoires : ils sont composés essentiellement des décomptes de charges sociales.

Capital de l'association : le capital libre de l'association est diminué par le déficit de l'année 2017 (CHF. 11'988.10)

Remerciements

Pour les Centres aérés: la Fondation Denk an mich et la Fondation pour l'enfant déficient.

Pour le Centre FCPA: la Fondation Denk an mich, Pro Infirmis Vaud et la Compagnie d'assurances TSM.

Pour le Service de transports : les institutions partenaires : L'institution de l'Espérance, L'institution de Lavigny, La Fondation Perceval et la Cité Radieuse.

Pour l'ensemble des prestations : l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), le Service de prévoyance et d'aides sociales du canton de Vaud (SPAS), le Service des assurances sociales et de l'hébergement du canton de Vaud (SASH)

L'observatoire de la formation



Centre FCPA:

445 participant/e/s
55 cours et 44 formateurs/trices
5'688 présences

Club découverte:

3 enfants
36 après-midis d'enseignement
2 enseignantes

Les interventions:

4 cours aux assistant/e/s socio-éducatifs
2 cours à l'EESP de Lausanne

L'exposition des journées culturelles



Sorties culturelles:

108 participant/e/s
8 animatrices/teurs
353 présences

Semaine culturelle d'automne:

7 participant/e/s
2 animatrices
35 présences journalières

Le musée des loisirs

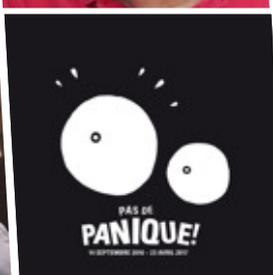
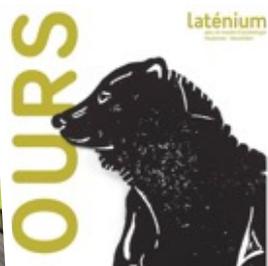


Centres Aérés:

41 participant/e/s
28 animateurs/trices
8 groupes d'activité
259 présences journalières

Espace Libre:

63 participant/e/s
22 animateurs/trices
31 après-midis
560 présences



Solidarité- Handicap mental

Membre de Forum Handicap Vaud



Images tirées du roman-photo réalisé par les adolescents du Centre Aéré 2017

« La culture est proche d'une façon d'être, d'un coup de foudre, d'une fête toujours inachevée du bonheur. »

Jean d'Ormesson

Tél. 021 648 25 82
shm@solidarite-handicap.ch
www.solidarite-handicap.ch
Rue du Maupas 49
1004 Lausanne
CCP: 17-691544-0